

Attention date limite 1<sup>er</sup> mars 2021

## PROCÉDURE PAS A PAS

### **Déclaration AFDAS – OPCO du sport Assurance Formation Des Activités du Spectacle**

Guide proposé par la commission ressources de la Ligue Natation Nouvelle Aquitaine

J. MALLET  
[ressources@fnatationlna.fr](mailto:ressources@fnatationlna.fr)

## Table des matières

1. Pourquoi déclarer vos contributions à l'AFDAS ? .....	3
2. Est-ce obligatoire d'adhérer à l'AFDAS ?.....	3
3. Qu'est-ce que la contribution unique à la formation et à l'alternance ?.....	3
4. Comment régler la contribution unique à la formation et à l'alternance ? .....	3
5. Vous devez être adhérent.....	4
6. Vous êtes adhérent .....	5
7. Votre espace : .....	6
8. Règlement RGPD à accepter .....	7
9. Informations générales de la structure (club / entreprise/personne référente en charge de la déclaration) .....	8
10. Suite des Informations générales .....	9
11. Identification des correspondants du club .....	10
12. Taxe apprentissage.....	11
13. Questionnaire EFFECTIFS auquel le club va répondre .....	12
14. Suite du questionnaire : si incohérence dans les réponses, rejet .....	13
15. Informations sur la masse salariale .....	14
16. Après avoir saisi vos masses salariales et enregistré vous arrivez sur cet écran : le calcul est automatique. ....	15
17. Phase de paiement : si vous optez pour un paiement numérique, ayez près de vous le téléphone qui recevra la notification .....	16
18. Confirmation du télépaiement : tout est dématérialisé.....	17
19. Si télépaiement, les coordonnées du signataire seront demandées (signature électronique) .....	18
20. Slimpay est une plateforme de paiement sécurisé .....	19
21. Information sur le compte à débiter (il faut avoir un RIB sous la main et son téléphone portable pour la suite).....	20
22. Information du portable du déclarant (réception du code SMS) .....	21
23. Le code reçu par SMS est saisi (procédure habituelle des paiements digitalisés) .....	22

24.	La déclaration est validée et la déclaration accessible (visualisation).....	23
25.	Documents confirmant la déclaration.....	24

**SITE DE REFERENCE**

**<https://www.afdas.com/prestataires>**

## 1. Pourquoi déclarer vos contributions à l'AFDAS ?

Le site : extrêmement riche, il est un véritable outil pour les employeurs et les salariés.

[https://www.afdas.com/connaitre/demarches\\_contacts\\_2020](https://www.afdas.com/connaitre/demarches_contacts_2020)

L'AFDAS est l'OPCO désignée par les partenaires de la CCNS depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 pour la collecte des fonds de la formation professionnelle continue et en alternance des entreprises qui relèvent de son champ de compétences : le sport relève de l'AFDAS.

## 2. Est-ce obligatoire d'adhérer à l'AFDAS ?

Toute entreprise qui emploie au moins 1 salarié a l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle, et ce, quelle que soit la nature de son activité ou de son statut juridique (entreprise individuelle ou société).

## 3. Qu'est-ce que la contribution unique à la formation et à l'alternance ?

Il s'agit de la principale obligation applicable aux entreprises en matière de financement de la formation professionnelle. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, cette contribution est composée de 2 volets :

- la contribution à la formation professionnelle
- la taxe d'apprentissage.

En pratique, la mise en place de cette contribution unique se fait progressivement, pendant une période transitoire, qui mènera à sa mise en place définitive en janvier 2021

## 4. Comment régler la contribution unique à la formation et à l'alternance ?

Jusqu'à 2019, l'intégralité de la contribution à la formation professionnelle était collectée par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) renommé OPCO (opérateurs de compétences). La somme était versée, par le biais d'un versement unique, avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivant le versement des salaires.

Toutefois, la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit 2 changements : à partir de 2020, la collecte interviendra au cours de l'année de versement des rémunérations, à partir de 2022 (initialement 2021), la contribution sera versée à l'Urssaf au titre de l'année en cours, de la même manière que les cotisations de sécurité sociale, donc à un rythme mensuel pour le cas général.

**SOURCE** : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/financement-formation-professionnelle-continue-obligation-contribution#>

Page 3 sur 24

Document publié le 22/02/2021

# Nous connaître

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il est organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.

## 5. Vous devez être adhérent.

Si ce n'est pas le cas en tant que clubs employeurs, il n'est pas trop tard (c'est une obligation légale). Pour des informations complémentaires consultez le site : <https://www.afdas.com/entreprises/adherer>

The screenshot shows the Afdas website header with the logo and navigation icons. Below the header is a menu with links like 'Nous connaître', 'Entreprises', 'Apprentissage', etc. The main content area is divided into two columns: 'Entreprises' and 'Particuliers'. The 'Entreprises' column lists services like 'Intégrer un collaborateur' and 'Financer un projet de formation'. The 'Particuliers' column lists services like 'Bénéficier d'un conseil carrière' and 'Choisir une formation'. At the bottom of each column is a button 'ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE'. A red circle highlights a 'globaldec' button with the text 'DÉCLARER EN LIGNE' in the center, with a red arrow pointing to it from the 'Entreprises' column.

Pour suivre la procédure vous devez :

- Être enregistré (ou le prévoir)
- Connaître votre masse salariale CDI et CDD
- Vos ETP
- Vos effectifs
- Les ETP ne sont pas le nombre de salariés physiques mais l'équivalent temps plein que vous employez.

Ex : deux temps partiels à 50%, deux temps partiels à 25 % et deux temps complets 100% c'est 6 salariés et **3, 5 ETP**.

Les CDI Intermittents du sport sont à compter dans la MS globale (ce ne sont pas des intermittents au sens « spectacle ») CDI et CDD sont à distinguer dans la masse salariale.

**Date limite le 1<sup>ER</sup> Mars 2021**

La marche à suivre pour adhérer est assez simple, mais si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à questionner la ligue par mail : [ressources@ffnatationlna.fr](mailto:ressources@ffnatationlna.fr)

## 6. Vous êtes adhérent

Vous vous connectez depuis **Globaldec'** lorsque vous êtes sur le site de l'AFDAS.

**afDas Services** connexion

[retour au site afdas »](#)

**Connexion** [s'inscrire](#)

Pour l'accès au service de déclarations de salaires : si vous n'avez pas d'identifiants personnels de connexion, connectez-vous avec l'identifiant Afdas de votre entreprise et son numéro Siren (9 caractères correspondant aux 9 premiers chiffres de votre numéro Siret).

Pour l'accès aux autres services (demandes de financement, ...) vous devez impérativement vous [enregistrer individuellement](#). La déclaration et le paiement de vos contributions sont dématérialisés.

- Nous n'envoyons plus de bordereau par la poste depuis plusieurs années. Nous vous invitons à compléter les champs de votre déclaration en ligne (masses salariales, effectif ...) pour connaître le montant de votre contribution.
- Seuls les virements et les prélèvements bancaires sont acceptés.
  - Vous pouvez opter pour un règlement par prélèvement en ligne au moment de valider votre déclaration,
  - Vous pouvez demander un virement à votre banque et dans ce cas pensez à bien indiquer la référence de votre virement avec votre numéro identifiant Afdas.

Identifiant\*  
[REDACTED]

Mot de passe\* ([Un oubli ?](#))  
[REDACTED]

**Valider**

Si vous êtes adhérent vous avez des identifiants et un mot de passe

[Haut de Page](#)

**afDas** [Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales de l'Afdas](#) | [Design : Upian](#) | [Développement : Pilot Systems](#)

## 7. Votre espace :

Vous y retrouvez la précédente déclaration et l'onglet 2020 vous invite à déclarer avant le 1<sup>er</sup> Mars 2021 (collecte 2021)

The screenshot shows the 'afdAs Services' website interface. At the top, the user is identified as 'JACQUELINE MALLET' and the company as 'cercle des nageurs de talence'. A breadcrumb trail reads 'retour au site afdas > accueil > employeurs > cercle des nageurs de talence'. Navigation buttons for the years 2021, 2020, and 2019 are visible. A prominent orange banner reads 'DÉCLARATION ANNUELLE DE SALAIRE 2020 (COLLECTE 2021)'. Below this, a section titled 'Sélectionner une entreprise' contains a table with columns for 'N° Afdas', 'SIRET', 'Entreprise', 'Ville', 'État', 'Écoles', and 'Date de validation'. The selected row shows 'CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE' in Talence. Below the table, the details for the selected company are shown, and a red arrow points to a 'DÉCLARER' button. A 'DÉCLARER EN LIGNE' button is also present. A grey box with the text 'Choisir Déclarer' is overlaid on the page. On the right, a sidebar menu lists various services such as 'Services en ligne', 'Vos déclarations', 'Vos demandes de financement', 'Situation de compte', 'Vos outils', and 'Droits d'accès et historique'. A 'Haut de Page' link is at the bottom right.

**afdAs Services** JACQUELINE MALLET cercle des nageurs de talence

retour au site afdas > accueil > employeurs > cercle des nageurs de talence

2021 2020 2019

**DÉCLARATION ANNUELLE DE SALAIRE 2020**  
(COLLECTE 2021)

**Sélectionner une entreprise**

N° Afdas	SIRET	Entreprise	Ville	État	Écoles	Date de validation
●		CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE	TALENCE	Néant	Néant	Néant

**Détails de l'entreprise « CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE »**

**DÉCLARER**

DÉCLARER EN LIGNE

**Choisir Déclarer**

**Services en ligne**

**CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE** (Talence)

**Vos déclarations**

- Déclarations de salaires
- Contributions entreprise
- Obtenir son reçu libératoire
- Attestations

**Vos demandes de financement**

- Demandes de prise en charge
- Dépôt des contrats pro
- Historique des financements

**Situation de compte**

- Situation détaillée
- Tableaux de bord
- Subventions

**Vos outils**

- Échange documentaire
- Observatoire des prix
- Aide juridique

**Droits d'accès et historique**

- Voir et régler les droits d'accès

Haut de Page

## 8. Règlement RGPD à accepter

The screenshot shows the Afdas Services website interface. At the top, the logo 'afdAs Services' is visible on the left, and the user name 'JACQUELINE MALLET' and the organization 'cercle des nageurs de talence' are on the right. A breadcrumb trail reads 'retour au site afdas > accueil > employeurs > cercle des nageurs de talence'. Below this, there are navigation buttons for the years 2021, 2020, and 2019. The main content area is titled 'DÉCLARATION (COLLECTE 2021)'. Underneath, there is a section for 'Sélectionner une entreprise' with input fields for 'N° Afdas' (004465D) and 'SIRET' (53474796900010). Below that is a 'Détails de l'entreprise' section with a 'DÉCLARER' button and a 'DÉCLARER EN LIGNE' button. A large orange modal window is overlaid on the page, titled 'RÈGLEMENTATION RGPD'. The modal contains the following text:

Les informations collectées par l'Afdas directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des contributions ainsi que de leur recouvrement. Il est fondé sur la mise en œuvre d'un engagement contractuel dont vous êtes partie. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités de l'Afdas et de ses prestataires participant à la bonne exécution du traitement. Les données seront conservées pendant cinq(5) ans après la fin de la relation contractuelle. Les données comptables seront archivées dix (10) ans afin de répondre aux obligations légales de l'Afdas

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande à [dpo@afdass.com](mailto:dpo@afdass.com). Une copie de votre pièce d'identité pourra vous être demandée.

En cas de non-respect de ces obligations, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

\* RGPD = règlement général pour la protection des données personnelles

At the bottom of the modal, there are two buttons: 'Refuser' and 'Accepter et continuer vers la déclaration en ligne'. The background website content is dimmed, showing a sidebar with various menu items like 'es en ligne', 'E DES NAGEURS DE', 'CE (Talence)', 'rations', 'ons de salaires', 'tions entreprise', 'on reçu libératoire', 'ans', 'ndes de financement', 'es de prise en charge', 's contrats pro', 'e des financements', 'de compte', 'détaillée', 'de bord', 'ons', 'documentaire', 'toire des prix', 'ndique', and 'Droits d'accès et historique' with a sub-item 'Voir et régler les droits d'accès'. At the bottom right of the page, there is a 'Haut de Page' button.



## 9. Informations générales de la structure (club / entreprise/personne référente en charge de la déclaration)

À ce stade des mises à jour du profil « interlocuteur » peuvent être réalisées.

The screenshot displays the 'AFDAS Services' web application interface. The main heading is 'globaldec'. The user is identified as 'JACQUELINE MALLET' and is logged into the 'cercle des nageurs de talence'.

The navigation menu includes: 'Info. générales' (selected), 'Effectifs', 'Masses salariales', 'Calculs', and ' Paiement'. The breadcrumb trail shows: '1.1 Interlocuteurs' > '1.2 Formation Professionnelle Continue' > '1.3 Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)'.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Interlocuteurs ▾

Veuillez vérifier et compléter les informations ci-dessous (et modifier si nécessaire)

**Entreprise**

Raison sociale*	CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE	N°Afdas*	44650
Adresse	STADE NAUTIG HENRI DESCHAMPS	SIRET ⓘ	5347498900010
Adresse (suite)	AV DE THOUARS	NAF ⓘ	9312Z
Code postal	33400	Changement de situation*	Pas de commentaire ▾
Ville	TALENCE		Fin activité/Cessation/Radiation
Étes-vous un cabinet comptable ?*	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		Activité en sommeil
			Déclaration rectificative
			<b>Pas de commentaire</b>
			Pas de salaire/Pas de masse
			Changement de SIRET
			Redressement/Liquidation
			Autre
			Changement de NAF

**Interlocuteur FPC dans l'entreprise:**

- Jacqueline Mallet
- Nouvel interlocuteur

Civilité\*

## 10. Suite des Informations générales

**afDas Services** **globaldec'** JACQUELINE MALLET | cercle des nageurs de talence

**1** Info. générales **2** Effectifs **3** Masses salariales **4** Calculs **5** Paiement **6** Quitter

1.1. Interlocuteurs 1.2. Formation Professionnelle Continue 1.3. Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Interlocuteurs >

Interlocuteur formation professionnelle continue : JACQUELINE MALLET

#### Formation professionnelle continue ▾

Indiquer votre activité principale

Indiquer votre Convention collective (IDCC) ⓘ \*

Pour rechercher dans la liste : Saisir un mot-clé de la désignation de votre convention collective ou votre N° IDCC. Les IDCC les plus probables sont positionnés en tête de cette liste.

- Si vous n'appliquez pas de convention collective (ex. droit du travail) veuillez saisir le N° IDCC 9999
- Pour identifier votre N°IDCC à partir de votre N° de brochure ou de votre activité, utilisez le site <http://www.legifrance.gouv.fr/initRechConvColl.do>

Avez-vous vérifié votre IDCC ? ⓘ \*

#### Taxe d'apprentissage - En attente

## 11. Identification des correspondants du club

**AFDAS Services** **globaldec'**

1 Info. générales 2 Effectifs 3 Masses salariales 4 Calculs 5 Paiement

1.1. Interlocuteurs 1.2. Formation Professionnelle Continue 1.3. Contribution Supplémentaire à l'Appren

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Interlocuteurs >

Interlocuteur formation professionnelle continue : JACQUELINE MALLET

Formation professionnelle continue >

Taxe d'apprentissage ▾

Êtes-vous assujetti (partiellement ou en totalité) à la taxe d'apprentissage ?

**Enregistrer** **✕ Annuler**

**La taxe d'apprentissage n'est due que par les structures et entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (dont les clubs associatifs en sont exclus)**

[Haut de Page](#)

**afdas** | [Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales de l'Afdas](#) | [Design : Upian](#) | [Développement : Pilot Systems](#)

## 12. Taxe apprentissage

Les clubs associatifs ne sont pas assujettis à la TAXE D'APPRENTISSAGE

The screenshot shows the 'afdAs Services' web interface. The user is logged in as 'JACQUELINE MALLET' and is viewing the 'cercle des nageurs de talence'. The navigation menu includes 'Info. générales', 'Effectifs', 'Masses salariales', 'Calculs', and 'Paiement'. The current page is '1.1. Interlocuteurs', with sub-sections '1.2. Formation Professionnelle Continue' and '1.3. Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)'. A modal dialog box is displayed with the title 'CONFIRMATION DE L'ASSUJETTISSEMENT DE VOTRE ENTREPRISE'. The dialog contains the following text: 'Si votre entreprises a une forme juridique de droit commercial (exemples : SA, SARL, SAS, SASU, EURL, SCOOP...), vous ne pouvez pas activer la fonction « non assujetti ».' and 'Confirmer que vous n'êtes pas de droit commercial :'. Below the text are two buttons: 'Oui' and 'Non'. The footer of the page includes the 'afdAs' logo and a list of links: 'Contacts', 'Mentions légales', 'Conditions générales de l'Afdas', 'Design : Upian', and 'Développement : Pilot Systems'.

### 13. Questionnaire EFFECTIFS auquel le club va répondre

**afDas Services** **globaldec'** JACQUELINE MALLET | cercle des nageurs de talence

1 Info. générales **2 Effectifs** 3 Masses salariales 4 Calculs 5 Paiement **6 Quitter**

2.1. Ventilation des effectifs – CSP 2.2. Calcul du taux CSA

## EFFECTIFS

**Votre effectif permanent : vous indiquez vos salariés de droit commun CDI CDD hors intermittents du spectacle**

- Vous avez employé au moins un salarié permanent
- Vous n'avez employé aucun salarié permanent
- Vous avez uniquement des emplois aidés ⓘ

**Votre effectif intermittent**

Avez-vous employé des intermittents du spectacle (Société ou Films) ?  Oui  Non

Effectif Equivalent temps plein hors intermittents du spectacle

Effectif formation professionnelle continue (en nombre de salariés) ⓘ

**Enregistrer** **Annuler**

Ventilation de l'effectif moyen hors intermittents du spectacle (déclaré ci-dessus) - En attente

Calcul du taux Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA) - Non assujetti

[Haut de Page](#)

**afDas** [Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales de l'Afdas](#) | [Design : Upian](#) | [Développement : Pilot Systems](#)

## 14. Suite du questionnaire : si incohérence dans les réponses, rejet

**AFDAS Services** **globaldec'** JACQUELINE MALLET | cercle des nageurs de talence

1 Info. générales 2 **Effectifs** 3 Masses salariales 4 Calculs 5 Paiement 6 Quitter

1.1. Interlocuteurs 1.2. Formation Professionnelle Continue 1.3. Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

### EFFECTIFS

Votre effectif permanent : vous indiquez vos salariés de droit commun CDI CDD hors intermittents du spectacle

- Vous avez employé au moins un salarié permanent
- Vous n'avez employé aucun salarié permanent
- Vous avez uniquement des emplois aidés ⓘ

Votre effectif intermittent

Avez-vous employé des intermittents du spectacle (Société ou Films) ?  Oui  Non

Effectif Equivalent temps plein hors intermittents du spectacle

Effectif formation professionnelle continue (en nombre de salariés) ⓘ 3

Ventilation de l'effectif moyen hors intermittents du spectacle (déclaré ci-dessus) ▾

	Ouvriers	Employés	Techniciens, agents de maîtrise	Cadres	Total
Hommes	0	0	3	1	4
Femmes	0	1	0	0	1
Total	0	1	3	1	5

Ici on doit répondre 5 et non 3  
sinon incohérence

## 15. Informations sur la masse salariale

**afDas Services** **globaldec'** JACQUELINE MALLET cercle des nageurs de talence

1 Info: générales 2 Effectifs **3 Masses salariales** 4 Calculs 5 Paiement 6 Quitter

3.1 Assiettes de calcul Formation professionnelle Continue 3.2 Assiettes taxe et contribution supplémentaire à l'apprentissage

### MASSES SALARIALES

#### Assiettes de calcul Formation professionnelle Continue ▾

La masse salariale à prendre en compte pour le calcul des contributions est la totalité de la rémunération brute, éventuellement après déduction pour frais professionnels, qui apparaît sur la DADS / DSN dans la rubrique "sécurité sociale en totalité". Lorsque la cotisation de sécurité sociale est calculée de façon forfaitaire, la contribution formation professionnelle est calculée sur la rémunération brute réelle. Certains salaires sont cependant exclus. Les salaires versés au moyen du chèque emploi TPE, du titre emploi entreprise ou du chèque emploi associatif, ne figurent pas sur la DADS / DSN mais doivent être déclarés à l'Afdas.

**Masses permanents (hors intermittents et hors pigistes des entreprises de presse)**

Masse salariale brute CDI et CDD (hors intermittents du spectacle)\*

Dont :

- Masse salariale brute CDD\*

16. Après avoir saisi vos masses salariales et enregistré vous arrivez sur cet écran : le calcul est automatique.

## CALCULS

### Montant de la Contribution Formation Professionnelle Continue ▾

Vous pouvez consulter les accords de branches [sur le site de l'Afdas](#).

Contributions Formation Continue	1,62 % * 43 015€ ⓘ = 696,84€
Contributions CDD	1 % * 0€ ⓘ = 0,00€
Autre(s) contribution(s) obligatoire(s) ⓘ	25,81€
Total des contributions H.T. :	722,65€
Acompte H.T. déjà versé :	250,20€
Total H.T. après acompte :	472,45€
TVA OBLIGATOIRE 20 % ⓘ :	94,49€
<b>MONTANT TTC DU :</b>	<b>566,94€</b>

Enregistrer

✕ Annuler

**Sachez qu'il est possible a posteriori de corriger si vous constatez une erreur (en revenant sur votre espace).**

**Vous enregistrez ou revenez en arrière si besoin.**

### Montant de la taxe et de la contribution supplémentaire à l'apprentissage - Non assujetti

⬆ Haut de Page



17. Phase de paiement : si vous optez pour un paiement numérique, ayez près de vous le téléphone qui recevra la notification

afdas Services globaldec' JACQUELINE MALLET | cercle des nageurs de talence

1 Info. générales > 2 Effectifs > 3 Masses salariales > 4 Calculs > **5 Paiement** > 6 Quitter

---

**VISUALISER LE DÉTAIL DU PAIEMENT >**

---

**PAIEMENT**

Montant de la formation professionnelle continue :	566,94€
<b>Total à payer à l'Afdas :</b>	<b>566,94€</b>

Notre circuit de déclaration est entièrement dématérialisé :

- Inutile d'imprimer et de nous retourner votre déclaration.
- Seuls les virements bancaires et les prélèvements en ligne sont acceptés. C'est la garantie d'une transmission et d'un traitement plus rapide et plus sécurisé de votre paiement.
- Les chèques ne sont pas sécurisés et sont incompatibles avec la suppression des documents « papier » et les mesures de travail à distance.

Optez pour le prélèvement en ligne à l'échéance. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Mode de règlement\*  Virement  Prélèvement

Exemple ici choix **prélèvement**

Vous avez choisi de régler votre contribution par prélèvement

---

**VALIDATION**

Attention : Pour que votre déclaration soit prise en compte par l'Afdas, vous devez cliquer sur le bouton « transmettre ma déclaration à l'afdas ». Une fois que vous aurez transmis votre déclaration, vous ne pourrez plus la modifier. Tous les éléments doivent être transmis impérativement avant le 1er mars 2021.

Dès que vous aurez cliqué sur le lien ci-dessous, vous allez recevoir un mail de confirmation à l'adresse mail que vous avez indiquée avec un lien vous permettant de télécharger et visualiser votre déclaration.

**TRANSMETTRE MA DÉCLARATION** ← Confirmez ici

## 18. Confirmation du télépaiement : tout est dématérialisé.

**aFDas Services** JACQUELINE MALLET cercle des nageurs de talence

retour au site afdas » accueil » employeurs » cercle des nageurs de talence » déclarations de salaires » 2020 » déclaration 2020

### VOUS AVEZ CHOISI DE RÉGLER VOTRE CONTRIBUTION PAR PRÉLÈVEMENT

Votre déclaration a été effectuée avec succès. Après avoir terminé votre télépaiement vous allez recevoir vos déclarations par mail.

[Effectuer votre télépaiement](#)

[Modifier votre mode de paiement](#)

[Haut de Page](#)

**aFDas** [Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales de l'aFDas](#) | [Design : Upian](#) | [Développement : Pilot Systems](#)

19. Si télépaiement, les coordonnées du signataire seront demandées (signature électronique)

**afDas Services** JACQUELINE MALLET cercle des nageurs de talence

**Modifier votre mode de paiement**

### Coordonnées du signataire

Pour continuer et payer par prélèvement, veuillez saisir les coordonnées de la personne habilitée à signer le mandat de prélèvement.

**Titre\***  
Madame

**Nom\***  
MALLET

**Prénom\***  
JACQUELINE

**Téléphone portable\***  
[REDACTED]

**E-mail\***  
[REDACTED]

**E-mail (confirmation)\***  
[REDACTED]

Effectuer le télépaiement à l'échéance fiscale  
 non  oui

En cliquant sur le bouton ci dessous, vous serez redirigé vers la plateforme sécurisée Slimpay afin de signer votre mandat de paiement électronique.  
La signature sera réalisée par un code SMS a usage unique. A la fin de cette étape, vous recevrez par email un mandat signé.

**Procéder au télépaiement** ←

[Haut de Page](#)

**afDas** [Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales de l'afDas](#) | [Design : Uplan](#) | [Développement : Pilot Systems](#)

## 20. Slimpay est une plateforme de paiement sécurisé

The screenshot shows the AFDAS Services website interface. At the top left is the logo 'afDas Services'. On the right, the user is identified as 'JACQUELINE MALLET' and the organization as 'cercle des nageurs de talence'. A breadcrumb trail indicates the current page: 'retour au site afdas » accueil > employeurs > cercle des nageurs de talence > déclarations de salaires > 2020 > déclaration 2020'. The main heading reads 'VOUS AVEZ CHOISI DE RÉGLER VOTRE CONTRIBUTION PAR PRÉLÈVEMENT'. Below this, a light purple box contains instructions: 'En cliquant sur le bouton ci dessous, vous serez redirigé vers la plateforme sécurisée Slimpay afin de signer votre mandat de paiement électronique. La signature sera réalisée par un code SMS a usage unique. A la fin de cette étape, vous recevrez par email un mandat signé.' An orange box below provides a warning: 'Une fois le processus de paiement commencé, votre déclaration sera verrouillée. Veuillez ne plus utiliser le retour arrière du navigateur. Vous pourrez toujours effectuer une déclaration corrective. Vous pouvez aussi changer le mode de paiement.' Two buttons are visible: 'Modifier votre mode de paiement' and 'Accéder à la plateforme de paiement sécurisée Slimpay'. A blue arrow points from the right towards the 'Accéder à la plateforme de paiement sécurisée Slimpay' button. At the bottom right, there is a 'Haut de Page' link. The footer contains the 'afDas' logo and navigation links for 'Contacts', 'Mentions légales', 'Conditions générales de l'Afdas', 'Design : Upian', and 'Développement : Pilot Systems'.

**afDas Services** JACQUELINE MALLET cercle des nageurs de talence

retour au site afdas » accueil > employeurs > cercle des nageurs de talence > déclarations de salaires > 2020 > déclaration 2020

### VOUS AVEZ CHOISI DE RÉGLER VOTRE CONTRIBUTION PAR PRÉLÈVEMENT

En cliquant sur le bouton ci dessous, vous serez redirigé vers la plateforme sécurisée Slimpay afin de signer votre mandat de paiement électronique.  
La signature sera réalisée par un code SMS a usage unique. A la fin de cette étape, vous recevrez par email un mandat signé.

Une fois le processus de paiement commencé, votre déclaration sera verrouillée. Veuillez ne plus utiliser le retour arrière du navigateur. Vous pourrez toujours effectuer une déclaration corrective. Vous pouvez aussi changer le mode de paiement.

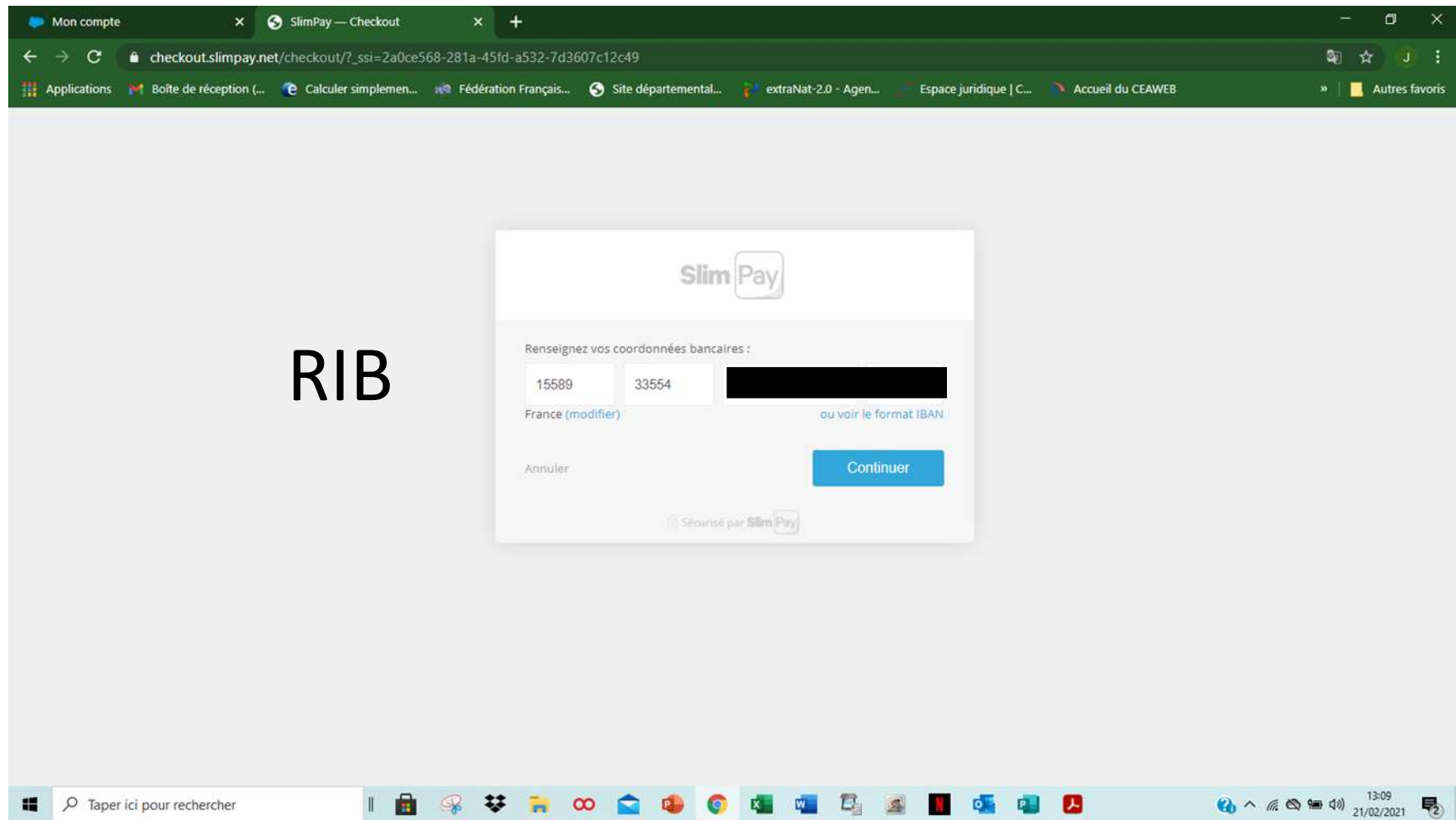
**Modifier votre mode de paiement**

**Accéder à la plateforme de paiement sécurisée Slimpay**

↑ Haut de Page

**afDas** Contacts | Mentions légales | Conditions générales de l'Afdas | Design : Upian | Développement : Pilot Systems

## 21. Information sur le compte à débiter (il faut avoir un RIB sous la main et son téléphone portable pour la suite)




The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying "checkout.slimpay.net/checkout/?\_ssi=2a0ce568-281a-45fd-a532-7d3607c12c49". The page title is "SlimPay — Checkout". The main content area features a large "RIB" text on the left and a form on the right. The form is titled "RIB" and contains the following elements:

- Logo: Slim Pay
- Text: Renseignez vos coordonnées bancaires :
- Input fields: 15589, 33554, and a redacted field.
- Text: France (modifier) ou voir le format IBAN
- Buttons: Annuler and Continuer
- Text: Sécurisé par Slim Pay

The Windows taskbar at the bottom shows the search bar with the text "Taper ici pour rechercher" and the system tray with the date and time "13:09 21/02/2021".

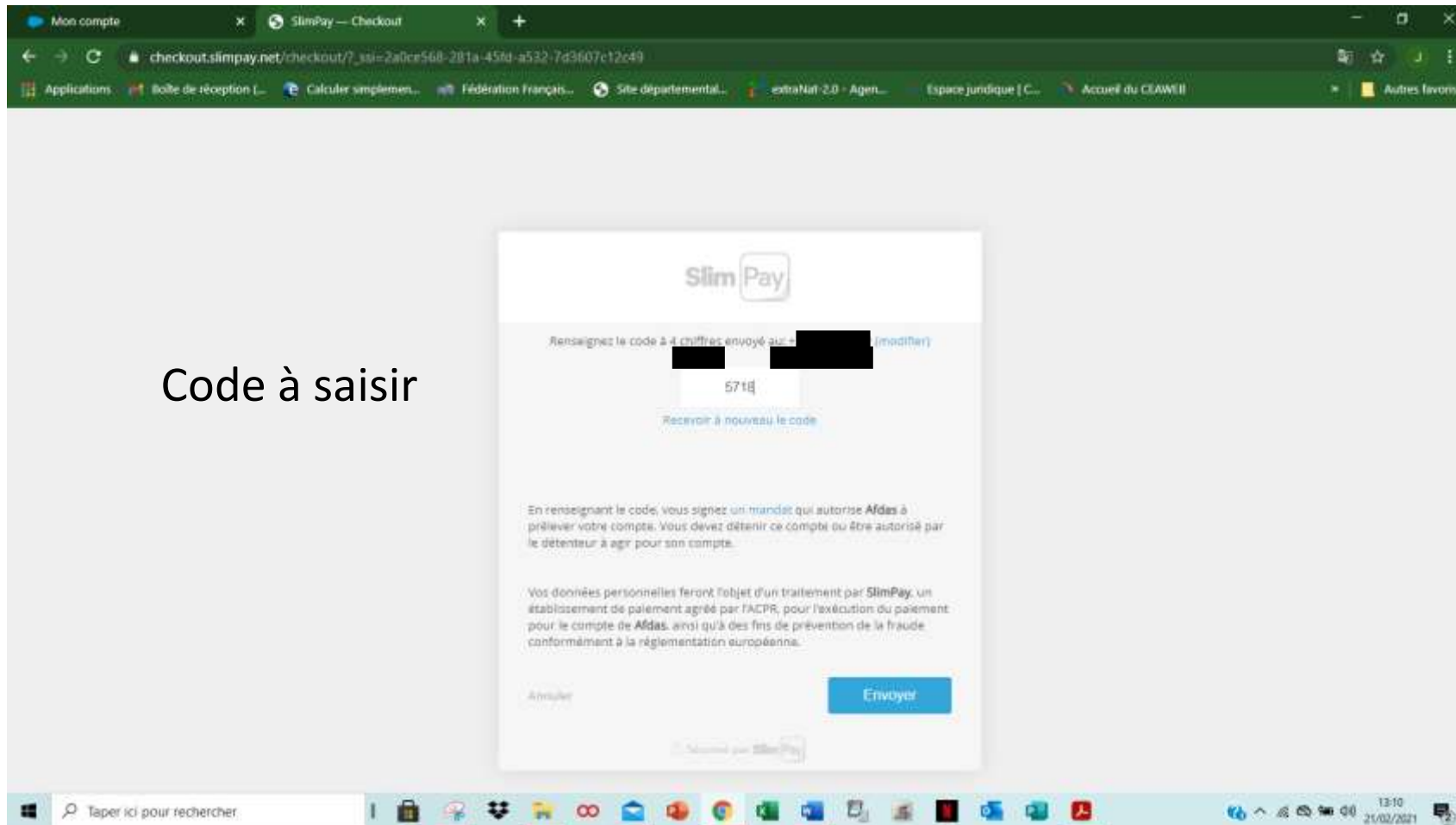
## 22. Information du portable du déclarant (réception du code SMS)

Téléphone  
pour  
réception de  
la clé  
numérique



The screenshot shows a web browser window with the SlimPay checkout page. The browser's address bar displays the URL: checkout.slimpay.net/checkout/?\_ssi=2a0ce568-281a-45fd-a532-7d3607c12c49. The page features the SlimPay logo at the top. Below the logo, there is a form titled 'Renseignez votre numéro de mobile:' with a dropdown menu set to '+33' and a text input field containing a redacted number. A message below the form states: 'Nous vous enverrons un code par SMS pour autoriser la transaction.' At the bottom of the form, there are two buttons: 'Annuler' and 'Recevoir le code'. A 'Sécurité par SlimPay' logo is visible at the bottom of the form area. The browser's taskbar at the bottom shows various application icons and the system clock indicating 13:10 on 21/02/2021.

### 23. Le code reçu par SMS est saisi (procédure habituelle des paiements digitalisés)



Code à saisir

## 24. La déclaration est validée et la déclaration accessible (visualisation)

The screenshot shows the AFDAS Services website interface. At the top left is the logo 'afDas Services'. The user is identified as 'JACQUELINE MALLET' and is logged into the 'cercle des nageurs de talence' account. A breadcrumb trail indicates the path: 'retour au site afdas > accueil > employeurs > cercle des nageurs de talence > déclarations de salaires > 2020 > déclaration 2020'.

### Déclaration transmise

Votre déclaration a été transmise à l'Afdas avec succès, vous allez recevoir vos déclarations par mail d'ici quelques minutes. Inutile d'imprimer et de nous retourner vos déclarations, vos données déclaratives nous sont automatiquement transmises avec la transmission de votre déclaration.

[VISUALISER VOS DÉCLARATIONS](#)

[RETOUR À L'HISTORIQUE DES DÉCLARATIONS](#)

**Services en ligne**

- CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE** (Talence)
  - Vos déclarations**
    - [Déclarations de salaires](#)
    - [Contributions entreprise](#)
    - [Obtenir son reçu libératoire](#)
    - [Attestations](#)
  - Vos demandes de financement**
    - [Demandes de prise en charge](#)
    - [Dépôt des contrats pro](#)
    - [Historique des financements](#)
  - Situation de compte**
    - [Situation détaillée](#)
    - [Tableaux de bord](#)
    - [Subventions](#)
  - Vos outils**
    - [Échange documentaire](#)
    - [Observatoire des prix](#)
    - [Aide juridique](#)
  - Droits d'accès et historique**
    - [Voir et régler les droits d'accès](#)

[Haut de Page](#)

**afDas** | [Contacts](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales de l'Afdas](#) | [Design : Upian](#) | [Développement : Pilot Systems](#)



## 25. Documents confirmant la déclaration.

**afDas** Bordereau récapitulatif versement des contributions annuelles salaires 2020

**À régler avant le 1er mars 2021**

**INFORMATIONS ENTREPRISE** **CABINET COMPTABLE**  **N° IDENTIFIANT** **DOCUMENT ÉMIS LE :** **PW**

CONTACT COLLECTE CIVILITÉ  Madame  Monsieur  
 NOM Mallet PRÉNOM Jacqueline  
 FONCTION Autre  
 TÉL. PORT. 0663652042  
 EMAIL jacqueline\_mallet@orange.fr  
 N° SIREN 534747969 CODE NAF 9312Z  
 REMARQUES : dissolution de notre CLUB en AOUT 2

CERCLE DES NAGEURS DE TALENCE  
 5 ALLEE DES COTEAUX

**RÉCAPITULATIF DES MONTANTS À PAYER À L'AFDAS**

DÉTAILS	MONTANT HT	TVA 20.00 %	MONTANT DU TTC
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	472,45 €	94,49 €	566,94 €
TAXE ET CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE (CSA)	€	0,00 €	€
<b>TOTAL DU PAIEMENT À EFFECTUER</b>			<b>566,94 €</b>

**MODE DE PAIEMENT (COCHER IMPÉRATIVEMENT CI-DESSOUS)**

PRÉLÈVEMENT (CF. TÉLÉ RÈGLEMENT EN LIGNE)

VIREMENT **PRÉCISEZ IMPÉRATIVEMENT DANS LE LIBELLE DU VIREMENT VOTRE N°AFDAS SUIVI DE :**

**La déclaration et le paiement de vos contributions sont dématérialisés.**

- Inutile d'imprimer et de nous retourner votre bordereau.
- Seuls les virements et les prélèvements bancaires sont acceptés.

Siège social : 66 rue Stendhal CS 32016 75990 Paris cedex 20  
 Pour toute information relative à cette déclaration contactez le service contributions par mail : collecte@afdass.com ou par téléphone : 01 44 78 38 38 de 9h à 12h30

DOMICILIATION : CIC PARIS TURBIGO - 45 RUE DE TURBIGO - 75003 PARIS  
 TITULAIRE : AFDAS - 66, RUE STENDHAL - CS 32016 - 75990 PARIS CEDEX 20  
 IBAN : FR76 3006 6106 4100 0104 1540 134 BIC : CMCIFRPP

**afDas** à régler avant le 1er mars 2021

**Déclaration annuelle salaires 2020 - Entreprises de moins de 11 salariés**

**CONTACT COLLECTE** **CABINET COMPTABLE**  **N° AFDAS** 0044650 **2020446500000039245** **XW**

CIVILITÉ  Mme  Mlle PRÉNOM Jacqueline  
 Nom Mallet  
 FONCTION Autre  
 E-MAIL  
 Tél.  
 ACTIVITÉ PRINCIPALE SPORT ASSOCIATIF SKIT NAF 9312Z  
 CONVENTION COLLECTIVE / IDCC 2511

**1 EFFECTIFS ANNUELS MOYENS DE L'ENTREPRISE EN 2020 (CDI ET CDD, HORS INTERMITTENTS)**

TOUTES LES ZONES SONT OBLIGATOIRES, INDICER ZÉRO LE CAS ÉCHÉANT.	OUVRIERS	EMPLOYES	TECHNIENS ADJUTS DE MAÎTRISE	CADRES	JOURNALISTES PRESSE	POSTES PRESSE SCITE	TOTAL
HOMMES	0	1	2	1	0	0	4
FEMMES	0	1	0	0	0	0	1
TOTAL	0	2	2	1	0	0	5

**2 MASSES SALARIALES 2020**

2.1 - MASSES SALARIALES GLOBALES BRUTES (NON SOCIALISÉES, HORS INTERMITTENTS ET POSTES NON ENVOIÉS DE PRESSE ÉCRITE)	A	43015
2.1.1 - DONT MASSES SALARIALES BRUTES DES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE (HORS INTERMITTENTS ET CDD)	B	0
2.2 -	P	
2.3 - MASSES SALARIALES BRUTES DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE (C/L Y A LIÉ)	C	0

**3 CALCUL DES CONTRIBUTIONS**

3.1 - SALAIRES CDI ET CDD (HORS INTERMITTENTS ET POSTES NON ENVOIÉS DE PRESSE ÉCRITE)	A	X 1,62 %	D	696,84
3.1.1 - SALAIRES CDD (HORS INTERMITTENTS ET CDD)	B	X 1 %	E	0
3.2 -	P	X	S	
3.3 - INTERMITTENTS DU SPECTACLE (C/L Y A LIÉ)	C	X 2,10 %	F	0

**4 CONTRIBUTION VOLONTAIRE**

LE MONTANT DE VOTRE VERSEMENT VOLONTAIRE RÈGLE SUR LA CONVENTION D'ADHÉSION SIGNÉE AVEC L'AFDAS

G	0,00
---	------

**5 AUTRE(S) CONTRIBUTION(S) OBLIGATOIRE(S)**

(A + C) x 0,06 % CCN Sport 3 EUR minimum dus

H1	25,81
H2	0

**6 VERSEMENT**

D + E + S + F + G + H1 + H2 = J	722,65			
ACCOMPTE HT DÉJÀ VERSÉ À L'AFDAS	K	250,20	TOTAL HT = J - K = L	472,45
TVA <b>Administrative</b> : L x 0,06 % =	T	94,49	TOTAL TTC = L + T = U	566,94

**MODE DE PAIEMENT (COCHER IMPÉRATIVEMENT CI-DESSOUS)**

PRÉLÈVEMENT (CF. TÉLÉ RÈGLEMENT EN LIGNE)

VIREMENT **PRÉCISEZ IMPÉRATIVEMENT DANS LE LIBELLE DU VIREMENT VOTRE N°AFDAS SUIVI DE :**

Siège social : 66 RUE STENDHAL CS 32016 75990 PARIS CEDEX 20  
 Pour toute information relative à cette déclaration contactez le service contributions par mail : collecte@afdass.com ou par téléphone : 01 44 78 38 38 de 9h à 12h30

DOMICILIATION : CIC PARIS TURBIGO - 45 RUE DE TURBIGO - 75003 PARIS  
 TITULAIRE : AFDAS - 66, RUE STENDHAL - CS 32016 - 75990 PARIS CEDEX 20  
 IBAN : FR76 3006 6106 4100 0104 1540 134 BIC : CMCIFRPP

**La déclaration et le paiement de vos contributions sont dématérialisés.**

- Inutile d'imprimer et de nous retourner votre bordereau.
- Seuls les virements et les prélèvements bancaires sont acceptés.

**À RÉGLER AVANT LE 01/03/2021**